

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 DECEMBRE, à 18H00**

**AU CENTRE DE RESSOURCES DOMOTIQUE**

**1. DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

- 1.1. Transfert des compétences « Eau potable et assainissement » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret aux syndicats intercommunaux
- 1.2. Transfert des compétences « Eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : désignation du Directeur de la régie « eau » et de la régie unique « assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines »

**2. DIRECTION AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE**

- 2.1. Charte forestière de territoire : proposition d'un nouveau plan de financement
- 2.2. Habitat : opération d'acquisition/amélioration de 7 logements locatifs sociaux sur la commune de Guéret
- 2.3. Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Saint-Vaury : plan de financement prévisionnel

**3. DIRECTION DEVELOPPEMENT LOCAL COLLABORATIF**

- 3.1. COLABORA : projet de coopération européenne sur les espaces de coworking en milieu rural : modification du budget et du plan de financement prévisionnels
- 3.2. Animation de la stratégie accueil attractivité sur le pays de Guéret : modification du plan de financement 2018-2021
- 3.3. Convention de mise à disposition à l'Association des Communs de 3 parcelles de terrain appartenant à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, pour la réalisation de jardins partagés
- 3.4. Nouvelle Quincaillerie : tarif supplémentaire

**4. DIRECTION IGENIERIE TECHNIQUE - RESSOURCES NATURELLES : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) / proposition de tarifs pour l'année 2020**

**5. DIRECTION PETITE ENFANCE : Renouvellement du contrat Enfance Jeunesse 2019/2022**

## 6. DIRECTION INGENIERIE FINANCIERE – COMMANDE PUBLIQUE – RESSOURCES HUMAINES

- 6.1. Commande publique
  - 6.1.1. Compte rendu de la délégation de pouvoir du Conseil Communautaire à M. le Président en matière de marchés publics
  - 6.1.2. Marché de services d'assurances risques statutaires du personnel (2020-2021) de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- 6.2. Finances
  - 6.2.1. Budget principal - décision modificative n°5
  - 6.2.2. Budget annexe « Immobilier d'entreprises » - décision modificative n°3
  - 6.2.3. Budget prévisionnel 2020 : autorisation budgétaire spéciale
  - 6.2.4. Attribution d'une indemnité au comptable du Trésor Public chargé des fonctions de receveur de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
  - 6.2.5. Souscription d'une ligne de trésorerie – budget annexe eau potable, en régie
  - 6.2.6. Souscription d'une ligne de trésorerie – budget annexe assainissement collectif, en régie
  - 6.2.7. Transfert des compétences eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : transfert des résultats des comptes administratifs « assainissement » et « eau potable » des communes à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- 6.3. Ressources Humaines
  - 6.3.1. Transfert des compétences « eau potable », « assainissement collectif » et « eaux pluviales urbaines » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : convention de mise à disposition de services avec les communes
  - 6.3.2. Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 6.3.3. Règlement d'indemnisation des frais de déplacements : conditions de remboursement pour l'année 2020
  - 6.3.4. Modification des conditions d'utilisation du Compte Epargne Temps (CET)
  - 6.3.5. Renouvellement du plan de formation mutualisé (Creuse)
  - 6.3.6. Convention générale d'affectation à des missions temporaires avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Creuse